



DÉLIBÉRATION n°2026-10-07-07

Nos réf. : SR/HT/DB/HG

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 01/10/2026	L'an deux mil vingt-six, le sept octobre à dix-neuf heures et trente minutes,
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 22</i> <i>Votants : 27</i> <i>Ayant donné procuration : 5</i> <i>Absent excusé : 0</i> <i>Absent : 0</i> <i>Exclu : 0</i>	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire <i>Étaient présents :</i> RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, EMONIN Ghislaine, MARTINO Jean-Luc, YAVUSZOY Elvan, LORDIER Patrick, HERGAS Jasmine, GATSCHINE Jean, VEDRINE Sandrine, POIVEY Jean-Pierre, MONNIN Jean-Pierre, ISSLER Agnès, BALLY Pascal, BAUDIER Dominique, RAVENT Patrick, BASTIANINI Sylvain, DAUTREY Nassima, BIDOT Patrick, LAFORGE Chantal, BESSIERE Christian, SANDRI Maéva, BRALLA Jeremy. <i>Étaient représentés :</i> ROY Brigitte, LABOUREY Cloé, THIEBAUD Romain, NEGRUT Ana-Alexandra, MANGE Florence
OBJET : <i>Rétrocession de parcelles par la SA NEOLIA</i>	<i>Procurations données :</i> ROY Brigitte a donné procuration à EMONIN Ghislaine, LABOUREY Cloé a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre, THIEBAUD Romain a donné procuration à GATSCHINE Jean, NEGRUT Ana-Alexandra a donné procuration à DAUTREY Nassima, MANGE Florence a donné procuration à BIDOT Patrick.
RÉSULTAT DU VOTE : <i>- Pour : 27</i> <i>- Contre : 0</i> <i>- Abstention : 0</i>	<i>Absent :</i> LORDIER Patrick est nommé secrétaire de séance.

Une convention de transfert a été signée le 27 novembre 2005 entre la Ville et la SA NEOLIA aux termes de laquelle la Commune s'est engagée à acquérir les terrains d'emprise des voies du lotissement, ainsi que les équipements qu'il renferme dès leur achèvement, en conformité avec le programme des travaux du lotissement et après réception par les différents concessionnaires des réseaux.

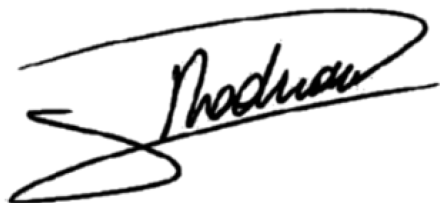
Ces travaux de voirie et réseaux étant terminés, il est proposé à la Commune de BAVANS la cession totale des parcelles concernées à savoir :

Localisation	Référence cadastrale	Contenance
Impasse des Bigarreux	AC 788	11 m ²
	AC 796	3 m ²
	AC 797	3 m ²
	AC 798	627 m ²
Rue des Griottes (cheminement piéton Griottes-Vergers)	AC 650	96 m ²
Allées des Quetsches	AC 717	356 m ²
Rue des Carrières (Espaces verts vers transformateur)	AC 504	107 m ²
	AC 506	120 m ²

Le Conseil Municipal, par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, décide d'accepter la rétrocession des parcelles citées ci-dessus au profit de la Commune de BAVANS et autorise Madame la Maire, à signer l'acte notarié ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de cette opération. L'ensemble des frais (géomètre, notaire...) relatifs à cette opération sont à la charge de la SA NEOLIA.

Fait et délibéré à Bavans, le 07 octobre 2026

La Maire,
Sophie RADREAU



Envoyé en préfecture le 09/10/2026

Reçu en préfecture le 09/10/2026

Publié le

ID : 025-212500482-20261007-DELIB2026100707-DE



Délibération certifiée exécutoire
Publiée sur papier le : 09/10/2026
Publiée sur site internet le : 09/10/2026

Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon dans un délai deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en préfecture.

Département :
DOUBS

Commune :
BAVANS

Section : AC
Feuille : 000 AC 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 29/06/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Impasse des Bigarreaux :

- AC 788 - 11 n²
- AC 796 - 3 n²
- AC 797 - 3 n²
- AC 798 - 627 n²
TOTAL - 644 n²

Envoyé en préfecture le 09/10/2026

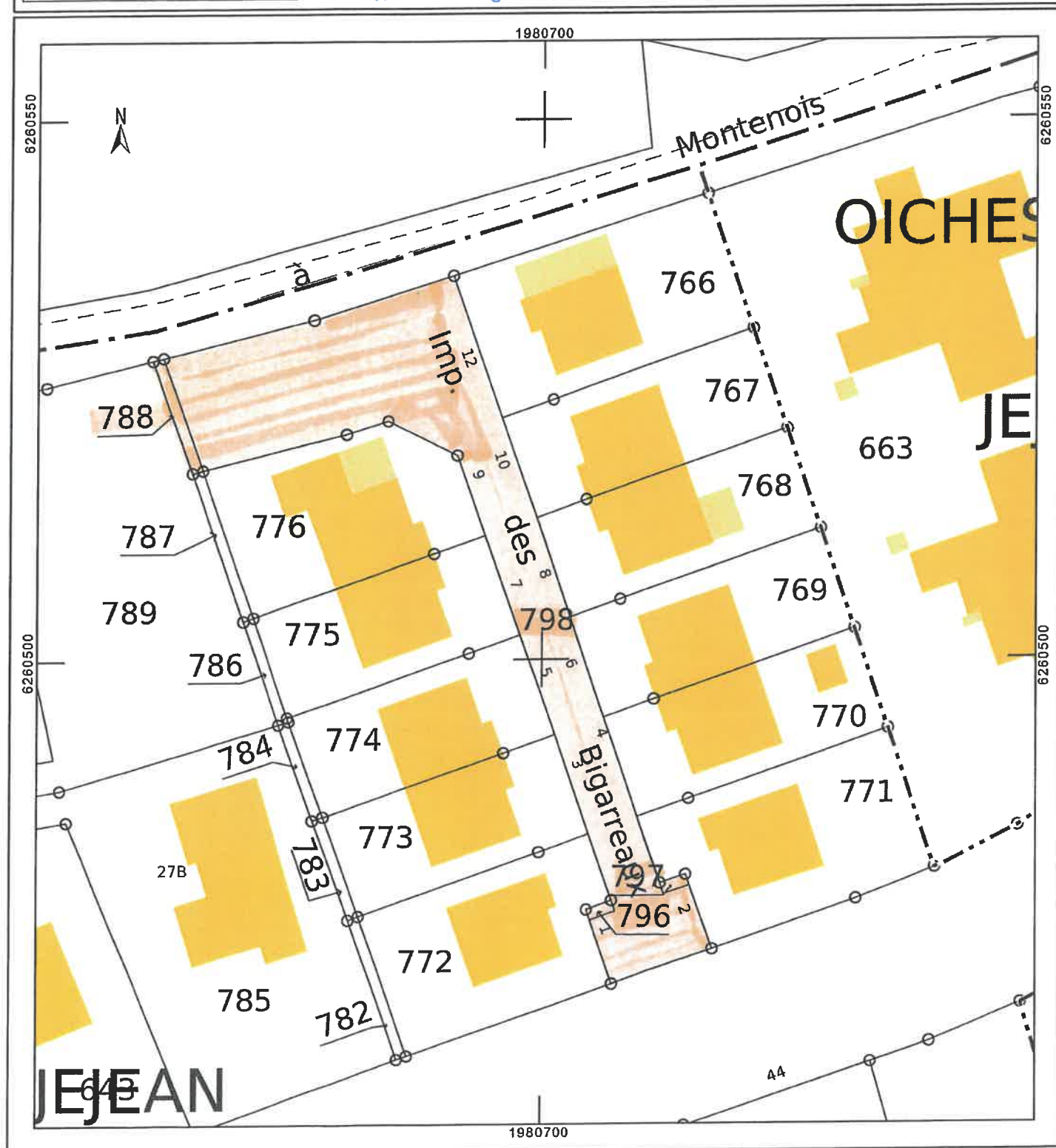
Reçu en préfecture le 09/10/2026

Publié le : plan visualisé sur cet extrait
par le centre des Impôts foncier suivant :
ID : 025-212500482-20261007-DELIB2026100707-DE

CFP Chamars - Boulevard Charles de
Gaulle 25043
25043 BESANCON CEDEX
tél. 03 81 65 65 50 -fax
ptgc.doubs@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Envoyé en préfecture le 09/10/2026

Reçu en préfecture le 09/10/2026

Publié le 09/10/2026
ID : 025-212500482-20261007-DELIB2026100707-DE

Département :
DOUBS

Commune :
BAVANS

Section : AC
Feuille : 000 AC 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 29/06/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

AC 650 - 96 m²

RUE DES GRÎTTES

CFP Chamars - Boulevard Charles de
Gaulle 25043
25043 BESANCON CEDEX
tél. 03 81 65 65 50 -fax
ptgc.doubs@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Envoyé en préfecture le 09/10/2026

Reçu en préfecture le 09/10/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 025-212500482-20261007-DELIB2026100707-DE

Département :
DOUBS

Commune :
BAVANS

Section : AC
Feuille : 000 AC 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 24/10/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

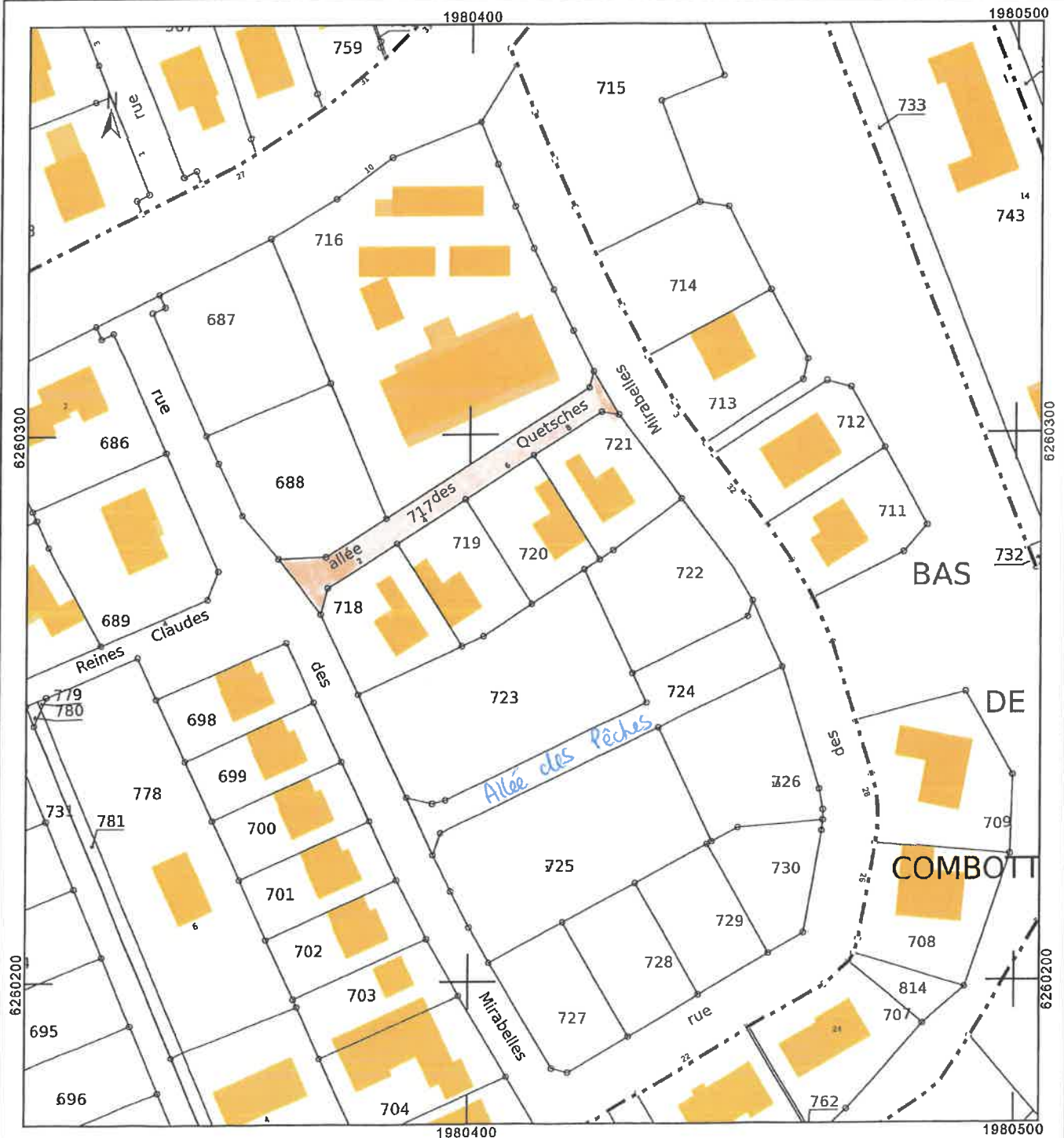
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

AC 717 - 356 m² (Allée des Quetsches)

par le centre des Impôts foncier suivant :
PTGC DOUBS
CFP Chamars - Boulevard Charles de
Gaulle 25043
25043 BESANCON CEDEX
tél. 03 81 65 65 50 -fax
ptgc.doubs@dgiip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Publié le

**Berger
Levfaul**

ID : 025-212500482-20261007-DELIB2026100707-DE

Département : DOUBS

Commune :
BAVANS

Section : AC
Feuille : 000 AC 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 24/10/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

AC 504 - 107 n ²	] Parcelles à rénover.
AC 506 - 120 n ²	
<u>TOTAL - 227 n²</u>	

RUE DES CARRIÈRES

par le centre des impôts foncier suivant :
PTGC DOUBS
CFP Chamars - Boulevard Charles de
Gaulle 25043
25043 BESANCON CEDEX
tél. 03 81 65 65 50 -fax
ptgc.doubs@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

